

Plan d'action national des chiroptères décliné à la Picardie



Améliorer les connaissances

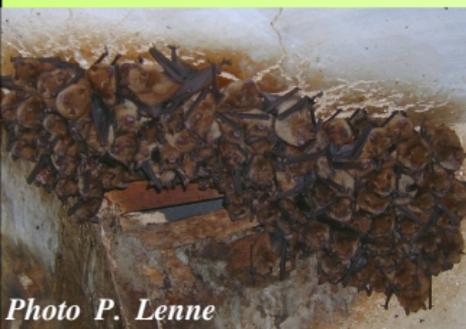


Photo P. Lenne

- *Recherche de nouveaux gîtes d'hibernation ou d'estivage*
- *Etude des regroupements automnaux*
- *Etude des espèces forestières*
- *Etude des corridors de déplacement et des habitats de chasse...*

Protéger



Photo CSNP

- *Fermeture de cavités d'hibernation*
- *Préservation des colonies de parturition*
- *Conservation d'ilôts de vieillissement en forêt*
- *Préservation des corridors de déplacement et des habitats de chasse*

Informier et sensibiliser



Photo Picardie Nature

- *Formation à l'attention des acteurs et aménageurs du territoire (forestiers, communes, DDE....)*
- *Animations grand public et scolaire*
- *Rédaction de plaquettes informatives...*

L'état précaire des populations de chauves-souris en France a justifié la mise en place du second plan d'action national en faveur des chauves-souris par le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer. Le plan national est porté par la SFEPM (Société Française pour l'étude et la Protection des Mammifères) et se trouve décliné dans chaque région. 2009 marque la première année effective du plan qui court jusqu'en 2013. Cette première année doit servir à la rédaction d'un état des lieux des chiroptères dans chaque région. Des priorités d'actions à mener en faveur des chauves-souris dans les 4 ans à venir seront proposées dans ce document. Ces actions devront porter sur 3 axes principaux à savoir : l'amélioration des connaissances, la protection des espèces et la sensibilisation du grand public et des professionnels...

PARTENAIRES DU PLAN D'ACTION NATIONAL DES CHIROPTÈRES DÉCLINÉ À LA PICARDIE

